

CHARGE DE MISSIONS PETITE VILLE DE DEMAIN



Offre n° 0038231101273393

Publiée le 29/11/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE DE CHASSE-SUR-RHONE

Place Jean Jaurès

38670 Chasse-sur-rhone

Site web de l'employeur : <http://www.chasse-sur-rhone.fr>

Lieu de travail : Chasse-sur-rhone

Poste à pourvoir le : 01/01/2024

Date limite de candidature : 30/12/2023

Type d'emploi : Contrat de projet

Motif de vacance du poste

Départ d'un agent précédemment affecté au projet

Durée de la mission : 36 mois

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Outils et opérations d'aménagement

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Métier(s) : [Chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement ([Art. L332-24 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il concerne un projet identifié ou une opération particulière. Le contrat proposé est de 12 mois au minimum, six ans au maximum, la durée dépendant du temps de réalisation du projet. Les fonctionnaires peuvent également postuler sur cette offre et pourront être recrutés par voie de détachement.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail : Oui

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération selon la grille des attachés + régime indemnitaire + prime de fin d'année après 1 an de contrat. Statut de contractuel, selon les modalités statutaires du contrat de projet (Article 3.II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.)

Descriptif de l'emploi :

La Ville de Chasse-sur-Rhône se situe à la pointe nord-ouest du département de l'Isère, à proximité immédiate de la métropole lyonnaise. Par son positionnement géographique, la commune est extrêmement attractive ce qui explique la grande densité de son tissu industriel et économique mais également un développement immobilier important et de forts enjeux de transition écologique notamment en termes de mobilité. La nouvelle municipalité élue en 2020 porte trois grandes ambitions : rétablir le lien avec les habitants (démocratie participative et communication), préserver le cadre de vie (écologie, urbanisme, sécurité), faciliter l'émancipation de tous à tous les âges (éducation, culture, associations).

La Ville de Chasse sur Rhône recherche son chargé de missions "Petite Ville de Demain".

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et en relation avec les élus référents, vous piloterez et animerez le projet de revitalisation de territoire pour le programme Petite Ville de demain.

Cet emploi a déjà été tenu par une chargée de projet depuis août 2021 avec comme missions déjà réalisées la conception du projet de territoire et la définition de sa programmation.

Le passage en phase opérationnelle consistera notamment au suivi de projets d'équipements publics, d'espaces publics, montage opérationnel de projets de logements privés et partenariaux et à la modification des documents d'urbanisme (modification PLU et élaboration PLUI).

Missions / conditions d'exercice :

Le poste consiste à suivre la mise en œuvre opérationnel du projet de territoire

Impulser et assurer une articulation dynamique et transversale des services municipaux et les accompagner dans la réalisation de ces plans d'action.

Assurer une fonction d'appui et de conseil auprès des instances décisionnelles et élaborer des dossiers à leur attention.

Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions globale.

Suivre l'élaboration de l'OPAH-RU intercommunale à la charge du service Habitat de l'Agglomération afin d'assurer l'intégration des enjeux de la commune.

Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires :

Gérer le budget global du projet (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions.

Assurer le suivi administratif et l'évaluation du projet de territoire et des opérations au regard de la convention ORT. (comptes-rendus de réunion, dossiers techniques, demandes de subventions, mise à jour convention ORT...).

Le chargé de projet devra établir les modalités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du projet de territoire auprès des services internes et des élus :

Définir l'instance de pilotage en collaboration avec le directeur de cabinet et le DGS.

Concevoir et proposer les méthodes de collaboration avec les différents services : rythme et temporalité des comités techniques

Définir et partager les outils de collaboration et de suivi.

En parallèle, il sera demandé au chargé de projet d'organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

Coordonner et le cas échéant, encadrer l'équipe projet une fois constituée.

Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet, avec les services internes comme avec les partenaires extérieurs.

Identifier et alerter des difficultés rencontrées et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaire).

Préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées.

Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet. (SCOT, intercommunalité, EPORA)...

Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants, usagers et partenaires locaux.

Ponctuellement, le chargé de projet devra contribuer à la mise en réseau nationale et locale :

Participer aux rencontres et échanges.

Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

Représenter la commune lors des événements Petite ville de demain.

Profils recherchés :

Profils demandés :

Le/la chargé de mission Petite ville de demain devra avoir une maîtrise des enjeux, des évolutions et du cadre règlementaire des politiques publiques, en matière notamment de développement économique et d'aménagement du territoire.

Il/elle aura de très bonnes connaissances juridiques et réglementaires (Code Général des CT, Code de la Construction et de l'Habitat, Code de l'Urbanisme, Code de l'Environnement, Code des marchés publics...)

Il /elle devra avoir une appétence particulière pour la gestion administrative, juridique et financière. Quelques compétences techniques liées au suivi l'opération d'aménagement sont nécessaires pour mener à bien cette mission de suivi, de conseils et de coordination.

Des compétences avérées dans la conduite et la gestion de projets, en technique d'animation et de communication.

Dans l'exercice de ses missions, il/elle devra mettre en œuvre toutes les techniques et outils de communication et de négociation, dans le respect des processus et des circuits décisionnels des collectivités territoriales.

Doté (e) d'une grande capacité d'écoute et d'une grande disponibilité, le/la chargé (e) de mission saura être force de propositions auprès des élus et de la direction générale.

Formation supérieure dans les domaines des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, d'urbanisme, de

développement local.

Expérience professionnelle souhaitée si possible sur des fonctions similaires de chargé de mission , notamment renouvellement urbain, habitat, commerce,

Contact

Contact : 0478814924

Informations complémentaires :

Lettre de motivation + CV à adresser à la DRH

Régime indemnitaire IFSE et CIA

Prime annuelle après un an d'ancienneté

Tickets restaurant

CNAS

COS

Participations Mutuelle Santé et Prévoyance

Télétravail possible

Participation Abonnement transports en commun.

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o038231101273393-charge-missions-petite-ville-demain>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.